



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación

<http://www.ei-ie.org>

CSEE

Comité syndical européen de l'éducation Région européenne de l'IE

La communauté éducative européenne s'oppose aux violations massives des droits du personnel de l'éducation en Turquie

RÉGION EUROPÉENNE
- CSEE

Présidente

Christine BLOWER

Vice-Président(e)s

Odile CORDELIER
Walter DRESSCHER
Paula ENGWALL
Andreas KELLER
Galina MERKULOVA
Branimir STRUKELJ



5, Bd du Roi Albert II, 9e
1210 Bruxelles, Belgique
Tél : +32 2 224 06 91/92
Fax : +32 2 224 06 94
secretariat@csee-etuice.org
<http://www.csee-etuice.org>

Directeur européen

Martin RØMER

Trésorier

Mike JENNINGS

Le CSEE exprime sa profonde indignation quant aux événements inacceptables qui ont eu lieu récemment en Turquie. Plus de 15 000 employés de l'éducation turcs, parmi lesquels des membres d'EGITIM SEN, ont été démis de leurs fonctions par le gouvernement turc sur la base de leur implication présumée à l'organisation terroriste FETÖ. Le Conseil turc de l'enseignement supérieur (YÖK) a interdit à tous les universitaires de voyager à l'étranger jusqu'à nouvel ordre.

Le CSEE demande instamment au gouvernement turc de cesser immédiatement ses mesures agressives et répressives contre les citoyens turcs, en particulier le personnel de l'éducation. Sur la scène internationale et au sein de la communauté éducative européenne, les enseignants et leurs syndicats soutiennent fermement leurs collègues turcs. La violation des droits humains et fondamentaux, tels que la liberté d'opinion et d'expression et les libertés académiques, est un crime contre la législation universelle internationale. Ces agissements ébranlent les valeurs de la société européenne que tout pays candidat à l'UE devrait cultiver et promouvoir. Le CSEE rappelle au gouvernement turc que ces mesures dictatoriales et antidémocratiques ont des répercussions sur les enfants et les jeunes de Turquie ainsi que sur leur avenir. Le comportement du gouvernement turc a donc un impact sur l'avenir du pays dans son ensemble. En restant sourd à la voix de la société, le gouvernement turc affaiblit le système éducatif et prive les enfants et les jeunes d'une éducation de qualité. Il fait le lit de l'agressivité, du mépris et de l'incompréhension et limite donc leurs capacités à établir des dialogues constructifs.

Le 5 juillet 2016, le CSEE avait invité ses organisations membres à **protester** ensemble contre l'abus de pouvoir du gouvernement turc – qui affaiblit la démocratie, la justice et les libertés académiques en Turquie – afin de stopper les enquêtes engagées à l'encontre de 25 universitaires, dont 15 membres d'EGITIM SEN, pour avoir signé la déclaration intitulée « Nous ne serons pas complices de ce crime ». Le 13 juillet 2016, l'instruction des dossiers des universitaires turcs, menée par le Conseil turc de l'enseignement supérieur (YÖK) et prévue le 20 juillet 2016, a été reportée pour une durée indéterminée.

Aujourd'hui, le CSEE et ses organisations membres sont profondément préoccupés et indignés par l'escalade des mesures prises par le gouvernement turc contre le secteur de l'éducation, le personnel éducatif ainsi que les étudiants et les enfants.

Le CSEE et ses organisations membres considèrent que l'éducation est un bien public. Aucun gouvernement ne peut ni ne doit donc empêcher ses citoyens de recevoir une éducation. De plus, les gouvernements doivent soutenir et assurer la fourniture d'une éducation de qualité, notamment en respectant les droits et les libertés du personnel de l'éducation, y compris leur droit à faire entendre leur voix.

Le CSEE et ses organisations membres **demandent instamment** au gouvernement turc de :

- *cesser toutes les mesures répressives* contre le personnel de l'éducation en Turquie, qui constituent des preuves explicites de dictature et de comportement antidémocratique ;

- *respecter et garantir les libertés académiques et une éducation de qualité pour tous* en associant le personnel de l'éducation à toutes les décisions relatives au secteur de l'éducation et en reconnaissant les syndicats de l'éducation comme des organisations professionnelles ;
- *garantir des conditions de travail décentes au personnel de l'éducation* en mettant fin aux poursuites et aux renvois des enseignants turcs et en améliorant l'environnement de travail ;
- *garantir le développement d'une société démocratique* en respectant les droits humains, les libertés fondamentales telles que la liberté d'opinion et d'expression ainsi que l'Etat de droit et la justice.

Le CSEE et ses organisations membres à travers l'Europe militent pour une éducation de qualité et des conditions de travail décentes pour les enseignants. Les opinions de la communauté éducative ne doivent pas être ignorées ni négligées. En tant que gouvernement souhaitant favoriser une société démocratique, ouverte et durable, le gouvernement turc devrait respecter les appels de millions d'enseignants et d'universitaires et montrer l'exemple d'une gouvernance démocratique et juste.

Le CSEE et ses organisations membres envisagent de prendre d'autres mesures immédiates si le gouvernement turc n'entend pas les demandes exprimées par des millions d'employés de l'éducation à travers l'Europe.



Christine Blower
Présidente, CSEE



Martin Rømer
Directeur européen, CSEE